



## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle culturelle La Muse à Bressols, sous la présidence de M. Jacques Gayral, Président.

#### Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis	X	PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric	X	BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe	X	FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric		MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles		ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean		LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric		REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	SCORCIONE	Daniel		REGHENAZ	Jean-Claude	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal		OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry		PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDS	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette	X	DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric		COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre		DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc	X	ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François		BLATCHE	Bernard	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge	X	PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François		POUSSOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	VIEILLAME	Raymond	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	EMERIAU	Alain		EVRRARD	Thierry	
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe	X	ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	DELLAC	Patrick		SEVEGNES	Olivier	
COUTURES	MORO	Géraldine		PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel	X	GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique		DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	X
ESPALAIS	MOLLE	Marcel	X	PINCEMIN	Bernard	
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	
ESPINAS	FERAL	Daniel		LOMBARD	Jean-Pierre	

## AR Prefecture

082-258200575-20230413-DCS20230413\_03-DE  
Reçu le 17/04/2023

DCS20230413\_03

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES			DELEGUÉS / DELEGUÉES		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian		GRAILHE	Stéphane	X
FAJOLLES	En cours	En cours		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	VIILLEVIGNE	Pierre	X	POUJAL	Julien	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	DUBEROS	Alain	X	En cours	En cours	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland		FILIPE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc	X	MANDERSCHIED	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal		BALAT	Benoit	
GENSAC	FABAROL	Françine		PIZZOLATO	Carole	
GIMAT	DIANA	Bernard		ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe	X	RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECHE	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELLA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	X
LABARTHE	RESSIJAC	Serge		NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	X
LABASTIDE DU TEMPLE	LACROIX	Frédéric	X	PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme		BOCHU	Jean-Luc	X
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique	X	VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent	X	VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis		GARRET	Guillaume	X
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise	X	ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc		CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno		PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain	X	SOULAYRÉS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	SERRE	Lucien		NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard		LASFARGEAS	Thierry	X
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	X
LE CAUSE	LEFEBVRE	Jean-Michel	X	COUREAU	Pierre	
LEOJAC	QUATRE	Christian		MAZILLE	Pierre	
LE PIN	FUSINA	Philippe	X	LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul		METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard	X	FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	X
MALAUSE	MAERTEN	Marie-Bernard	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle		BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSO	Claude	X
MARSAC	LE GUILLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	X
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves	X	LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal		DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	ARLANDES	Régis	
MONTAGUDET	YVON	Gilles		DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice		COURRECH	Francis	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	X	NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	BALADIÉ	Jean-Claude	X	ROGE	Jean-Louis	
MONTBETON	BEDOS	Danielle	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIÉ	Claude	
MONTEILS	MASSALOUPE	Christophe	X	COLOS	Bertrand	
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Bérandère	

## AR Prefecture

082-258200575-20230413-DCS20230413\_03-DE  
Reçu le 17/04/2023

DCS20230413\_03

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES			DELEGUÉS / DELEGUÉES		
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSÉDRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian	X	FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel	
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc	X	VIREL	Delphine	
NOHIC	LOUCHER	Luc		ELICHABE	Christelle	X
ORGUEIL	PUJOL	Marc	X	RIVERA	Antonella	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques	X	CHEVALERIAS	Dimitri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain		CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	X	FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		LANIESSE	Bernard	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jérémie	
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier	X	VIROLLE	Alain	
PUYLAROCHE	BELON	Daniel		MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROUECOR	DECAUNES	Jean-Pierre	X	VILLENEUVE	Jean-Pierre	
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc	X	COENEN	Charles	
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent		MAMPRIN	Thierry	
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé		BETAILE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Climène	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques	X	CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe		DUSSEAU	Christian	X
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	CAUBEL	Michel	X	MENEAU	Serge	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc		CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert		GUINGAL	Claude	X
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	X	RIQUELME	Nicolas	
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	X
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal		MARTINEZ	Fabienne	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge		CORTESE	Robert	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane		LARET	Claude	
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric	X	PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé		MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude		GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien		CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis	X	CASSAGNES	Willy	
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas	
VALENCE D'AGEN	GROSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain	X
VAZERAC	LESTRADE	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	BAYLAC	Fernand		POUX	François	
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck		GALLINA	Pierrette	X
VILLEBRUMIER	BLANC	Pierre		GITOUT	Jean-Claude	
VILLEMADE	LABRUYERE	François	X	BROUSSE-BOURNET	André	

**AR Prefecture**082-258200575-20230413-DCS20230413\_03-DE  
Reçu le 17/04/2023

DCS20230413\_03

**Pouvoirs :**

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
COMPAGNAT	Gilles	AUVILLAR	DELACHOUX	Jean-Paul	POMMEVIC
PORTAL	Guy	BARRY D'ISLEMADE	SALITOT	Yves	MEAUZAC
FEAU	Annie	MONTESQUIEU	LESTRADE	Christian	VAZERAC
BELON	Daniel	PUYLAROCQUE	LINSTRUISEUR	Francine	MIRABEL
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	GROUSSOU	Bernard	VALENCE D'AGEN
BAYLAC	Fernand	VERFEIL SUR SEYE	CADILHAC	Jean-Louis	GINALS

**Membres en exercice : 195****Membres présents : 117****Membres excusés : 78**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

**Représentés par pouvoir : 6****Assistaient également à la séance : Le personnel du SDE 82**

## SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM)

### Approbation des statuts, du plan d'affaires, des termes du pacte d'actionnaires de la société ainsi que la désignation de représentants du conseil d'administration de la SEM

---

La transition énergétique nécessite aujourd'hui de s'engager pleinement dans la production d'énergies renouvelables de manière délocalisée sur le territoire. Le SDE 82 dispose aujourd'hui d'un service efficace reconnu en matière d'efficacité énergétique.

Afin de développer son offre aux collectivités il souhaite créer une SEM qui permettra :

- De lever de nouveaux financements privés ;
- D'assouplir les procédures administratives de développement des projets ;
- D'associer les collectivités à des projets d'énergies renouvelables à travers la création de sociétés de projets territorialisées.

#### Le choix de la SEM comme mode de gestion le mieux adapté pour la future société

Une analyse juridico-financière a été réalisée en amont quant au type de structure le plus adapté pour répondre aux besoins du SDE 82. La souplesse offerte en termes de contractualisation, la maîtrise du risque en fonction de la répartition du capital social, l'action en comblement de passif uniquement à hauteur du capital social apporté, ainsi qu'une grande évolutivité de la structure font de l'outil SEM la formule la mieux adaptée au présent projet, dont le régime est fixé par le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1521-1 et suivants.

#### L'objet social de la future société

Conformément à l'article L 1521-1 du Code général des collectivités territoriales, la SEM SOÉLIA exerce une activité d'intérêt général consistant à réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant les énergies renouvelables.

Elle a pour objet social :

- Développement, construction et exploitation d'installations de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables ;
- Développement, construction et exploitation de toutes infrastructures venant au soutien de la transition énergétique (IRVE, mobilité décarbonée, réseaux de chaleur, etc.) ;
- Réalisation ou contribution à la maîtrise de la demande énergétique, et à la décarbonation des usages ;
- Réalisation de toutes études et prestations de service en relation avec la transition énergétique.

#### Montage juridique et financier de la SEM et plan d'affaires

Le portefeuille opérationnel de la future SEM a été identifié et sera réalisé en plusieurs phases successives. Il prend en compte plusieurs types de projets :

- Toitures et ombrières photovoltaïques
- Centrales photovoltaïques
- Unités de méthanisation biogaz
- Stations GNV/BIOGNV
- Usines de production hydroélectrique

La viabilité économique des projets est basée sur les seuils minimums des TRI (taux de rentabilité interne) par typologie de projet. Les premiers projets seront lancés courant 2023. La durée d'exploitation des projets EnR est comprise entre 15 et 30 ans.

Le niveau de capitalisation en fonds propres est évalué à 4 231 000 €.

#### Les statuts et la gouvernance de la société :

La SEM dénommée SOÉLIA sera une société anonyme dont le siège social sera situé au 78 avenue de l'Europe 82000 Montauban.

La durée de la Société sera de 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Elle sera initialement constituée de 3 actionnaires publics et privés (cf. ci-dessous).

En vertu des dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code du commerce qui régissent ces sociétés, le capital social doit être détenu par des collectivités territoriales et/ou par leurs groupements dans les limites de 51% au minimum et de 85% au maximum ; la part restante revenant aux actionnaires privés de la Société.

Dans le cas présent de la SEM SOÉLIA, le SDE 82 en tant qu'actionnaire majoritaire, détiendra 82,7% du capital social de la Société. Le capital restant sera réparti entre 3D Énergies (10%) et la banque populaire (7,3%).

La répartition du capital social sera donc la suivante :

	<b>Capital</b>	<b>Parts</b>	<b>Actions</b>
SDE 82	3 500 000 €	82,7%	3 500
3D ENERGIES	423 000 €	10,0%	423
BANQUE POPULAIRE	308 000 €	7,3%	308
<b>TOTAL</b>	<b>4 231 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>4231</b>

Le conseil d'administration de la Société sera composé de 13 administrateurs.

A cette fin, le SDE 82, en tant qu'actionnaire majoritaire, désignera 11 représentants parmi ses membres pour siéger au conseil d'administration de la Société. Les autres actionnaires pouvant prétendre à un ou plusieurs postes d'administrateurs se répartiront entre 3D Énergies (1 siège) et la Banque Populaire (1 siège).

#### Un pacte d'actionnaires pour garantir les principes qui structurent fondamentalement la création de cette société de portage

L'ensemble des actionnaires fondateurs a convenu d'adjoindre un document extrastatutaire sous forme d'un pacte des actionnaires qui précisera l'ensemble des points essentiels qui structureront la future SEM SOÉLIA.

Ce document, joint au dossier présenté au comité syndical, détaille en particulier les éléments relatifs :

- à la structure et à la représentation de l'actionariat,
- aux conditions d'entrée et de sortie des actionnaires, au versement des dividendes, aux règles de recapitalisation de la société,
- aux instances de pilotage de la SEM (assemblée générale, conseil d'administration, assemblée spéciale),
- aux instances de contrôle (comité de suivi des opérations),
- aux moyens spécifiques dédiés à la structure pour mener à bien ses missions (Direction générale, prestations).

Vu ledit dossier ;

Où l'intervention de M. le Président ;

### DELIBERE

Le Comité syndical, à l'unanimité :

1° - Décide de la constitution de la SEM SOÉLIA

2° - Approuve :

- a) les statuts de la SEM SOÉLIA et autorise M. le Président du SDE 82 à les signer
- b) les termes du pacte d'actionnaires conclu entre les actionnaires fondateurs de la SEM SOÉLIA
- c) le plan d'affaires et la future répartition du capital de la SEM SOÉLIA

3 °) Désigne en qualité de représentants du SDE 82 au sein du conseil d'administration de la SEM SOÉLIA avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre :

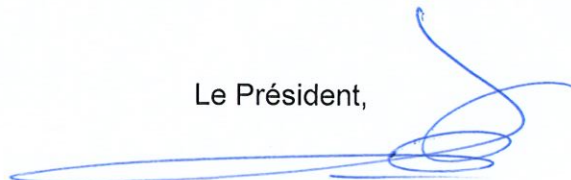
- *Mme Marie-Claude BERLY*
- *M. Jean-Paul DELACHOUX*
- *M. Jean-Jacques DUCOS*
- *M. Jean-Paul ESTRYPEAU*
- *M. Bernard GARGUY*
- *M. Jacques GAYRAL*
- *Mme Sophie LAVEDRINE*
- *M. Christian LESTRADE*
- *M. Christophe MASSALOUP*
- *M. Philippe TONIN*
- *M. Jean-Pierre VILLENEUVE*

4° - Autorise M. le Président à signer les bons de souscription des actions à hauteur de 82,7 % du capital social, soit 3 500 actions de 1000 € chacune pour un montant total de 3 500 000 €.

5° Autorise le Président à signer et à réaliser, au nom de la SEM SOÉLIA en formation tout acte nécessaire à sa création et à son immatriculation.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jacques GAYRAL